

Relocalisons !

Faire de l'emploi la priorité des écologistes pour les élections régionales 2015

« L'économie, c'est pas compliqué. Il faut que les gens qui travaillent bouffent et consomment ce qu'ils produisent ». Bernard Maris



La région est au cœur du projet économique des écologistes, associant proximité et transparence avec une taille critique suffisante pour qu'un ou plusieurs écosystèmes écologique de production s'y épanouissent. Qu'est-ce qu'un écosystème écologique de production ? Un territoire au sein duquel les consommateurs sont également les producteurs, qui regroupe la chaîne de production c'est-à-dire toute la chaîne des concepteurs/fournisseurs/assembleurs/distributeurs/réparateurs/recycleurs mais aussi financeurs. C'est un territoire dans lequel une part importante des productions est orientée vers le marché régional (production et transformation alimentaire, services, bâtiment, ...), notamment grâce à la commande publique locale. C'est enfin un territoire qui valorise ses ressources locales, dont les personnes qui produisent ou participent à la chaîne productive. C'est un territoire qui gère d'une façon optimale ses ressources matérielles (agricoles, minérales, hydrauliques,...). Pour faire émerger cet écosystème la Région s'appuiera les compétences de sa population et les développera grâce à la formation continue en fonction de ses besoins.

Pour autant, favoriser l'émergence d'écosystèmes écologiques de production nécessitera une participation active des habitants de chaque région. La région doit accompagner cette transition en permettant à sa population de se réappropriier son environnement, en passant par une conception participative concrète des politiques locales.

Pour répondre au double enjeu du développement d'un écosystème économique local et à l'exigence démocratique de son accompagnement par des politiques publiques, nous proposons un contrat d' « Excellence Locale » reposant sur trois piliers :

1. Relocaliser l'économie en favorisant l'investissement public dans les initiatives entrepreneuriales contribuant au dynamisme des économies locales et au développement d'échanges vertueux. Donner les moyens pour que, dans chaque bassin de vie (une ville, un quartier ou une communauté de communes...), se produise une part importante de ce qui est consommé, et que cette production se fasse avec des matières premières locales, ou recyclées localement, et en employant les habitants locaux à travers la création, par exemple, de marchés locaux, où les échanges se feraient grâce à des monnaies locales.

Cette dynamique régionale, née des acteurs locaux et fédérée par la région, vise à atteindre l'"Excellence Locale" en structurant dans chacune d'entre elles une production avec des emplois diversifiés accessibles à toutes les catégories. Pour y arriver, les régions doivent se concentrer sur leurs forces et développer de nouvelles filières produisant localement, celles-ci étant organisées au travers des Stratégies Régionales d'Innovation. En plus de cela, la Région peut via des marchés publics encadrés soutenir: la relocalisation de compétences; les énergies renouvelables; le tri et la valorisation des déchets; la réhabilitation énergétique des logements etc...De cette façon les régions participeront à garantir l'implantation des PME, des grands groupes ainsi que la création d'entreprise sur l'ensemble du territoire, selon leurs spécificités respectives.

2. "Co-concevoir" les produits de demain grâce à l'intégration tout au long du système éducatif, formation supérieure et professionnelle, de ponts avec le monde de l'entreprise. C'est en sensibilisant les générations futures à la réalité du terrain et en les y impliquant suffisamment tôt qu'ils seront prêts à mener la transformation écologique à leur arrivée sur le marché du travail en tant que citoyen.

L'éducation et la formation professionnelle viennent cimenter cette démarche d'Excellence Locale par la mise en place de véritables liens entre l'école, les universités, les centres d'apprentissage et les entreprises locales, PME ou grands groupes. Ces ponts doivent donner lieu à de véritables collaborations, les étudiants bénéficiant d'un apprentissage accéléré du monde productif, et les entreprises pouvant profiter de cette opportunité pour co-concevoir les concepts de demain autour de critères durables qui à court terme ne sont pas forcément leur priorité.

Ce rapprochement qui se fera également avec les organismes de réintégration professionnelle doit permettre d'assurer un retour plus rapide à l'emploi en préparant

et guidant les chômeurs en cohérence avec les besoins de la région et leurs cursus personnels. Le système éducatif et professionnel se positionnera alors à nouveau comme un véritable acteur de la transformation écologique par son pouvoir de diffusion des concepts qui feront la région de demain. L'intégration des étudiants étrangers dans ce système sera également un des objectifs à poursuivre dans le cadre du multiculturalisme français qui doit être renforcé et mis à profit au cours de cette transformation écologique.

3. Coopérer entre territoires pour remplacer la compétition entre régions, entre pôles de compétitivité, par une démarche de péréquation. Les régions permettent une coordination à la fois horizontale (entre elles) et verticales (au sein de leurs territoires). Cette double approche fournit le cadre de négociation pour faciliter les installations d'entreprises et initiatives citoyennes (associations...) dans des territoires en déficit d'emplois, mais aussi pour décongestionner des territoires riches en emplois mais pauvres en qualité de vie (vie trop chère, services publics saturés...), et plus généralement de toutes les initiatives en faveur d'un monde durable.

En bref, la région doit structurer sa démarche de transformation écologique de l'économie en s'équipant sur les aspects capitaux que sont le travail, l'éducation et la gestion politique locale afin de mobiliser l'ensemble de sa population dans la même direction.

Pour pouvoir s'attaquer à ces sujets, il est nécessaire de remettre la démocratie participative au goût du jour avec des campagnes de communication régulières et interactives avec les habitants afin que ceux-ci puissent contribuer à définir et structurer les priorités des politiques locales. L'encadrement de l'utilisation des nouvelles technologies dans le quotidien est un bon exemple de débat national qui gagnera à être alimenté via des consultations participatives dans les régions.

Nous voyons ainsi que la région dispose de véritables leviers pour accélérer la démarche de transformation écologique de notre société, pour ce faire elle doit viser l'Excellence Locale. Pourquoi l' « Excellence » ? Parce que vivre durable c'est pousser notre excellence dans tous les domaines : intégration sociale, éducation, formation professionnelle, entrepreneuriat ; emploi. Autant de domaines qui

représentent aujourd'hui de véritables challenges à relever. Mais plus que les actions qui découlent de cette transformation, la Région aura un véritable rôle fédérateur à jouer en organisant des concertations entre tous les acteurs de son périmètre et au-delà. Elle doit être présente auprès de chacun d'eux pour mettre en place une véritable méthode à laquelle tous adhèrent et elle doit agir au quotidien pour promouvoir la réussite de toutes les initiatives, du particulier à l'entreprise en passant par les associations. La Région doit être leader sur ce projet de société, elle doit emmener les hommes et les femmes qui la constituent vers une vision durable de la société, afin de changer les usages (consommation d'énergie, tri et recyclage, modes de transports "doux", etc...) à l'échelle régionale comme nationale.

Si les Régions ne disposent pas de leviers d'actions fiscaux, des marges de manœuvre importantes existent cependant. Avec un classement en 5 axes, nous verrons que les élus EELV régionaux ont souvent été moteurs pour enclencher une conversion écologique de l'économie, et qu'il est possible d'intensifier cette action en poursuivant cette dynamique et en explorant de nouvelles pistes. Il s'agira de refuser le dumping fiscal, social, et environnemental pour **développer une politique de soutien active et intégrée (formation, aides aux entreprises, R&D) aux filières** de la transition écologique, et **relocaliser des pans de l'appareil productif** : textile, agroalimentaire, énergétique, métallurgique... en misant sur la haute qualité environnementale, les circuits-courts, les atouts et compétences spécifiques des territoires, la reconversion industrielle.

Partager son projet de transition écologique, entraîner l'ensemble des acteurs

Même avec la meilleure volonté du monde, des Régions qui agiraient de manière isolées ne pourraient avoir les moyens d'entamer une réelle conversion écologique de l'économie. Il apparaît donc fondamental de partager son projet de territoire avec l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, syndicats, associations, collectivités locales, citoyens, élèves et étudiants...) pour en faire des forces motrices du processus de transition.

- On a commencé et ça marche ! Les exemples en région...
 - La TRI en Nord-Pas de Calais, et un focus sur le livret d'épargne locale
 - La promotion généralisée de la RSE auprès des PME en PACA
 - Travail sur les indicateurs alternatifs de richesse en NPDC
- Nos propositions pour demain :
 - Co-construire les politiques publiques avec les collectivités locales, les professionnels et la société civile, faire du CESER (Conseil Economique Social Environnemental Régional) un interlocuteur privilégié.
 - Favoriser le financement participatif, des citoyens et des collectivités, dans l'investissement en faveur de projets locaux et durables.
 - Des marques régionales fédératrices et reconnues, auditées et labélisées par la Région, au service des boucles locales de consommation.

Conditionner les interventions régionales pour massifier le verdissement de notre économie

Avec des marges de manœuvre budgétaires de plus en plus contraintes, il sera du devoir des prochains exécutifs régionaux de rendre les aides versées les plus efficaces possibles : éco-conditionnalités, reconversion industrielle vers les filières d'avenir, engagements au maintien ou à la création de l'emploi, travail en circuit-court, inclusion dans les dispositifs régionaux, engagement de maintien de services éco-systémiques...

En parallèle, un engagement régional doit être pris en faveur d'une commande publique exemplaire, qui soutient la transition des économies territoriales.

- On a commencé et ça marche ! Les exemples en région...
 - En Midi-Pyrénées, une activité de soutien à la méthanisation se développe avec une palette d'outils financiers adaptés aux différentes situations (prêt bonifiés ou prise de participation pour les projets les plus classiques, subvention pour les projets innovants ou à l'équilibre financier plus précaire). Ce soutien est couplé à des études pour maximiser les retombées locales, notamment la diversification des entreprises dans la chaîne de production des méthaniseurs.
 - La filière forêt-bois en Nord-Pas de Calais-Picardie : une politique active de soutien et de prescription tournée vers les nouveaux usages du bois local (dans la construction notamment) a permis un maintien de l'emploi de la filière entre 2009 et 2014. Illustration : tribune du stade d'Etaples-sur-mer en peuplier. Dans une région au faible couvert forestier, cette filière emploie pourtant autant de personnes que l'industrie automobile. En développant la transformation locale d'un bois aujourd'hui massivement exporté sans valeur ajoutée, le potentiel de création d'emplois est très fort.
 - Soutien intégré à la filière solaire en Aquitaine, à la fois à l'offre (soutien R&D, création cluster des industriels du solaire) et la demande (AAP PV sur toiture et AAP autoconsommation, orientés vers des panneaux de haute qualité environnementale, majoritairement locaux avec les entreprises Fonroche ou Solarézo).
 - Filière éolienne en Picardie : sur les 15 ans de durée de vie d'une éolienne, les investissements en matière de construction, d'installation, d'exploitation et de maintenance sont faits jusqu'à plus de 80% au bénéfice de l'économie régionale.
 - Sur les marchés publics et les aides aux bâtiments, la Région Midi-Pyrénées a imposé une éco-conditionnalité systématique.

- Création de parcs naturels régionaux, valorisation économie territoriale et tourisme de proximité : Parc naturel régional des Baronnies Provençales créé en 2015...
- Nos propositions pour demain :
 - Améliorer la prise en compte des externalités (positives et négatives) des activités économiques dans les aides. Désengager la Région des investissements en faveur d'entreprises impliquées dans l'exploitation des énergies fossiles et impactant le dérèglement climatique.
 - Des « bons pour audit énergie-matière » à destination de l'ensemble des PME (aujourd'hui obligation réglementaire pour les entreprises de plus de 250 salariés).
 - Un fond régional carbone, au service de la filière forêt-bois, qui permet de compenser par des plantations les émissions induites par les activités régionales (exemple de la Région Midi-Pyrénées)

Un service public intégré de l'emploi et de la formation

Avec les compétences en matière de formation, de service public de l'orientation (CIO, Onisep, missions locales...) et les compétences sur l'emploi éventuellement gagnées au cours de l'examen de la loi NOTR, les Régions auraient les moyens d'assumer un service public de proximité, efficace et simplifié. Un tel guichet unique emploi-formation-orientation serait capable de mettre en adéquation les hommes et leurs compétences avec les filières d'avenir de la transition écologique, au plus près des réalités territoriales.

- On a commencé et ça marche ! Les exemples en région...
 - Rhône-Alpes : coordination et rationalisation des services et dispositifs existants pour créer un service public régional de l'orientation et de la formation
 - En Picardie, Windlab forme les techniciens de maintenance des parcs éoliens d'aujourd'hui et de demain, avec une création attendue de 600 emplois à l'horizon 2020 dans la grande région NPDC-Picardie.
 - Pays de la Loire : démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) «Compétences 2020» pour anticiper les besoins de filières (notamment navale, EMR, aéronautique).
 - Basse-Normandie : territorialisation de l'action de formation permanente, avec la création de 31 espaces d'orientation et d'intégration régionaux (ESPOIR) répartis dans toute la région. Lieux de bilan de compétences, d'exploration des perspectives d'évolution et

de formation pour faciliter le projet de reconversion des personnes. Les plus désorientés (chômeurs de longue durée, sans qualification...) peuvent se voir orientés vers des espaces locaux d'activité novatrices (ELAN) qui mettent en place des projets collectifs d'utilité sociale. Les stagiaires mobilisent ainsi leurs savoirs, développent leurs compétences et reprennent confiance en eux et goût de l'utilité.

- Nos propositions pour demain :
 - Des guichets uniques emploi-formation-orientation de proximité, orientant vers les filières d'avenir, de concert avec les besoins des entreprises. Il faudra aller ainsi vers un transfert de la compétence de gestion de Pôle Emploi aux régions.
 - Avoir les moyens pour d'une analyse stratégique par des systèmes permanents d'observation et de diagnostic des besoins territoriaux
 - Inscrire les questions de formation dans les dispositifs d'aides aux entreprises/associations (conditionnalité, bonus...)
 - Des territoires zéro-chômeur longue durée en reprenant l'expérience d'ATD Quart-monde

Faire de nos déchets une nouvelle matière première

Les régions vont acquérir la compétence de planification en matière de gestion des déchets (gestion-prévention des déchets ménagers, BTP et dangereux). Grâce au couplage avec leur compétence économique, elles vont devenir les chefs d'orchestre du passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.

- On a commencé et ça marche ! Les exemples en région...
 - L'expérience de l'IDF déjà responsable de la planification pour l'ensemble des déchets
 - Témoignage sur des initiatives recoupant les 7 piliers (économie de la fonctionnalité, recyclage, réemploi/ réparation/réutilisation, écologie industrielle, éco-conception), de l'économie circulaires.
 - En Haute-Normandie, le démontage-recyclage de voitures des Renault – Sandouville.
 - La vallée du recyclage textile en NPDC, cluster pour développer les prémisses d'une nouvelle industrie textile basée sur les fibres recyclées.

- Les territoires pilotes pour l'écologie industrielle et territoriale de RA, Biovallée et les industries de la région de Meyzieu. Ces réseaux locaux d'acteurs industriels ou tertiaires recherchent les synergies d'énergie et de matière, les mutualisations des services supports.
- Nos propositions pour demain :
 - Des observatoires des flux de matière, des gisements et des installations pour faciliter les échanges en circuits-courts et planifier les investissements.
 - Porter un renouveau d'une industrie textile grâce à l'économie circulaire
 - En fonction des avancées liées à la loi NOTR sur le droit à l'expérimentation : la TVA à taux réduit pour le secteur du réemploi et de la réparation, écotaxe régionalisée pour réduire les distances de transports entre les lieux de production et de consommation...

L'ESS pour remédier à la crise du capitalisme

Une productivité et des dividendes en hausse constante, à l'inverse des investissements et des salaires qui marquent le pas. En pleine crise économique, la plupart des grandes entreprises affichent des bilans financiers insolents qui ne profitent pas à l'économie réelle, notamment aux PME. L'économie sociale et solidaire (ESS) propose de produire, consommer et entreprendre autrement pour distribuer plus équitablement les richesses issues de l'activité économique. Si l'on compare les aides à l'ESS avec les niches fiscales des grandes entreprises, on se rend compte que les entreprises sous perfusion publique ne sont pas celles que l'on croit !

- On a commencé et ça marche ! Les exemples en région...
 - Les plans d'aides à la reprise de/en SCOP : 1 euro des salarié = 1 euro de la part de la Région Haute-Normandie.
 - Des moyens pour l'économie réelle : en Basse-Normandie, doublement du budget régionale consacré à l'ESS depuis 2010 pour accompagner davantage de projets.
 - Innovation sociale : en collaboration avec l'Agence Régionale de l'Innovation, la Région Picardie détecte les projets porteurs de solutions innovantes, qui apportent des réponses à des besoins fondamentaux non satisfaits. (innovation technologique dans l'aide aux personnes âgées ou isolées avec des tablettes, plateforme de collecte et de distribution pour les acteurs de l'aide alimentaire...)

- En Champagne-Ardenne transversalité de l'ESS avec les secteurs de la culture, l'agriculture, la formation, l'innovation, la recherche, ou du service aux personnes âgées.
- Le soutien aux espaces de travail collaboratifs en IDF : plus de 50 projets soutenus pour réduire les distances domicile-travail, stimuler la créativité des travailleurs résidents et faciliter le développement des start-ups.
- Monnaies locales : politique en Rhône-Alpes, propositions du rapport de JP Magnen, notamment de plate-forme régionale autofinancée de monnaies complémentaires.
- Nos propositions pour demain :
 - Structuration en filières de l'ESS pour leur assurer une meilleure représentation auprès des décideurs, clients, acteurs des secteurs concernés
 - Le décloisonnement du secteur, l'émergence de partenariats entre acteurs, entre entreprises dites classiques et de l'ESS, entre entreprises et associations
 - Facilitation de l'accès au financement par la BPI et des dispositifs de guichets unique au service des entreprises de l'ESS et de leurs partenaires

Bibliographie non exhaustive :

Les bilans de mandat des élus régionaux...

Quel potentiel d'emploi dans l'économie circulaire, Institut de l'économie circulaire, 2015

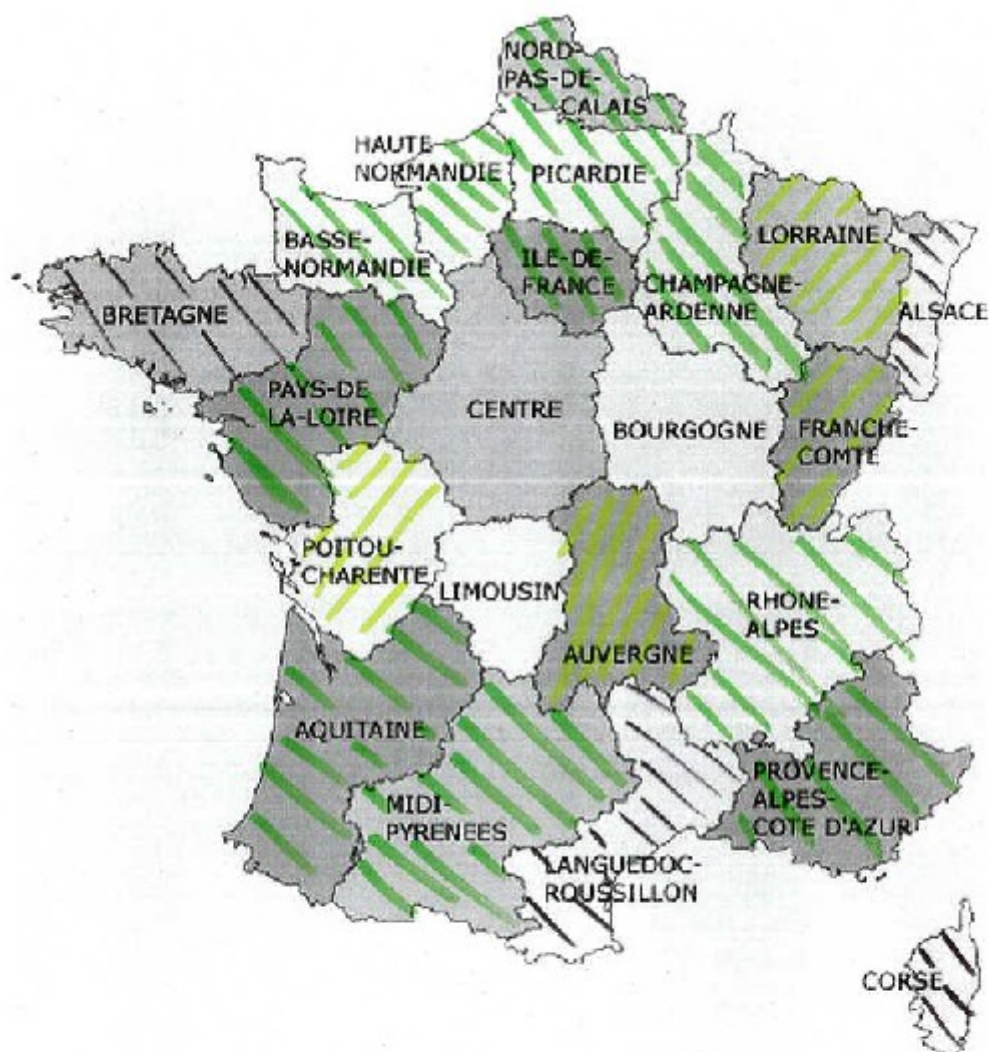
Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire

<https://www.atd-quartmonde.fr/mot-cle/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree/>

www.avise.org Le portail du développement de l'ESS

<http://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-24737-rapport-economie-verte-Corinne-Lepage.pdf>

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_monnaies_locales_complementaires_synthese.pdf



Région traitée dans le bilan



Pas de délégation portant sur l'économie



Pas d'élue EELV dans l'exécutif régional